

[17/03/17 : Visite du chantier de la RATP à Saint-Remy](#)

VISITE DU CHANTIER DE LA RATP A SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE du 17 mars 2017

COMPTE-RENDU DES ECHANGES : [170317_CR_Visite chantier_assos_V3](#)

[Un accident de RERB à Saint-Rémy](#)

Un accident du RERB à Saint-Rémy a fait trembler hier soir toutes les maisons du quartier de la rue Ditte.

Nul doute qu'un tel incident ne rassure pas les voisins des voies actuelles et peut-être futures. Et quand on connaît la proximité de la voie 4T avec les habitations, les voisins ne peuvent que craindre ce projet de rallongement et d'augmentation des manœuvres sur cette voie.

« Les fenêtres, le sol et les murs de ma maison ont tremblé quelques très longues fractions de seconde et les éclairs liés à la rupture d'un caténaire nous ont fait très peur »

[Selon l'article paru dans Le Parisien](#) aujourd'hui, la cause serait un train sortit de voie vers 22h alors qu'il était en train de se garer.

On appréciera sur les photos prises par notre voisine la proximité avec l'habitation à gauche.

Et plus bas, on peut constater l'état du « heurtoir ». Heureusement la rame s'est déportée vers l'autre côté !







Pour compléter, le lien vers l'info donnée par la RATP : [Le Blog RATP](#)

Au 1/10, la RATP annonçait sur ce blog environ 6 semaines de travaux.

[Alerte Réunion Publique le 13 Septembre](#)

Projets RATP en
gare de Saint-Rémy-
lès-Chevreuse



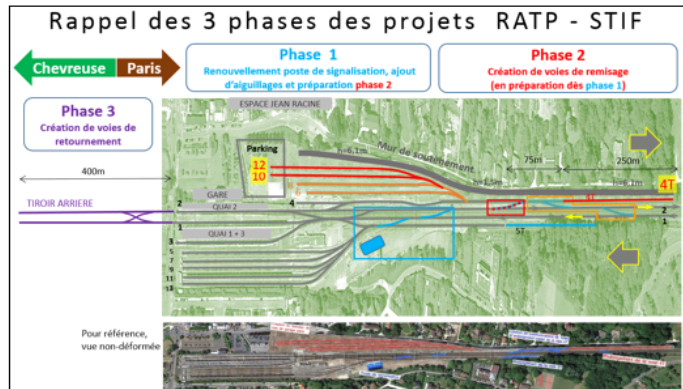
Dernière Réunion d'information
avant décision finale du STIF sur
le nombre de voies de garage

Mardi 13 septembre
20h
Espace Jean Racine

Votre participation est importante



Désaccord du COLLECTIF sur les projets RATP à Saint-Rémy-lès-Chevreuse



Consolidé durant la réunion de juin organisée par le COLLECTIF, notre avis est :

Phase 1

- o Accord pour le prolongement de la voie 5T et le renouvellement du poste de signalisation redimensionné au plus juste
- o **Demande d'abandon de la prédisposition à la voie 4T**

Phase 2

- o **Limiter l'ajout de nouvelles voies à 2** : voies 6 et 8
- o **Refus des voies 10, 12 et 4T** qui limitent les possibilités d'aménagement de la gare et engendrent des impacts environnementaux lourds sans bénéfices pour le tronçon Orsay-sud
- o **Etudier le réaménagement du site de Massy** comme préconisé dans le Schéma Directeur RERB-sud et en utilisant la réserve foncière de la SNCF occupée par la CEMEX
- o **Geler les travaux en attendant les conclusions de l'étude de pôle** pour le réaménagement des alentours de la gare qui vient juste de débuter

Phase 3 (tiror de retournement 'arrière-gare' à l'ouest de la RD938)

- o **Demande d'abandon définitif et officiel par le STIF de cette phase 3**

[Lire l'alerte en format PDF](#)